



Institut des Jeunes Sourds

Bourg-la-Reine

L'autonomie dans les transports



Institut des Jeunes Sourds

5 rue Ravon
92340 BOURG-LA-REINE

☎ 01 41 87 01 60
Fax 01 46 60 62 72
Mail accueil-ijrs@ijrs92.com

Présentation de l'atelier

L'atelier d'autonomie dans les transports a lieu un mercredi sur deux et prend en charge une moyenne de six jeunes par groupe de travail (il y a deux groupes de travail par dans l'année, donc une moyenne de douze élèves par an).

La totalité de la prise en charge s'étend sur sept rendez-vous, soit treize semaines et dix-sept heures et trente minutes par groupe de travail.

Ces séances sont encadrées par deux éducateurs et un intervenant de la RATP.

Deux objectifs principaux se dégagent de cette prise en charge et chacun de ces objectifs contient un nombre important de sous objectifs :

Objectif 1 - Être capable de se déplacer seul dans les transports en commun, quelles que soient les circonstances, en adoptant un comportement urbain et en toute sécurité.

- *Connaitre le vocabulaire spécifique (île de France, RATP, Métro, RER, Tramway, Bus, Ticket, Titre de transport, Station, Gare...).*
- *Connaitre et savoir déchiffrer les différents transports, panneaux, écrans que nous trouvons dans les transports en commun et s'orienter en les utilisant.*
- *Reconnaitre les différents moyens de transports existant à la RATP.*
- *Savoir placer une croix dans un tableau alphanumérique (préparation au déchiffrement d'un plan).*
- *Savoir retrouver une station sur un plan.*
- *Savoir reconnaitre les couloirs qui relient des stations entre-elles, les intersections où il est possible de changer de ligne lors d'un trajet (sur un plan).*
- *Intégrer les notions de direction.*
- *Savoir réaliser un trajet aller-retour sur une ligne unique.*
- *Savoir préparer un trajet avec un changement de ligne et un retour au point de départ en utilisant un autre chemin qu'à l'aller.*
- *Idem avec plusieurs changements de lignes.*
- *Savoir acheter un titre de transport à un guichet ou à un distributeur automatique (simulation en gare).*
- *Connaitre les lieux et les moyens de demander de l'aide au sein de la RATP.*

- *Savoir comment et pourquoi utiliser les alarmes quand on est sourd.*
- *Savoir quels sont les moyens que l'on peut mettre en place pour se faire comprendre des entendants.*
- *Connaissance du comportement civique qui doit être adopté dans les transports et des risques encourus en cas de non-respect de celui-ci.*
- *Faire une sortie en utilisant le bus et le tramway.*
- *Faire une sortie dans Paris avec deux jeunes et un adulte (l'aller est pris en charge par l'un des jeunes et le retour par l'autre en utilisant un chemin différent).*
- *Faire une sortie dans Paris deux jeunes ensemble sans adulte (l'aller est pris en charge par l'un des jeunes et le retour par l'autre via un chemin différent).*
- *Faire une sortie seul dans Paris.*

Objectif 2 - Détenir des connaissances générales sur la RATP.

- *Connaitre les multiples titres de transport de la RATP (Ticket sans correspondance, ticket T+, Passe Navigo, Carte ImaginR...).*
- *Reconnaitre les destinations du Bus en déchiffrant le nombre qui lui est propre (2 chiffres dans Paris, 3 Chiffres commençant par 1 d'une porte de Paris à la banlieue, 3 chiffres ne commençant pas par 1 dans la banlieue).*
- *Connaitre l'existence des Noctambus.*
- *Visite d'un poste de contrôle des lignes de RER.*
- *Visite d'un poste de sécurité.*
- *Visite d'un poste de surveillance.*
- *Visite d'un poste d'informations.*
- *Visite d'un guichet.*
- *Faire une partie de trajet dans la cabine de pilotage d'un RER.*

A la fin de ce travail, soit les jeunes encadrés sont évalués comme étant autonomes soit on leur propose de participer à une deuxième session afin de le devenir (ce cas reste rare).

Après avoir été évalué comme autonome et avec l'accord des parents, nous remplaçons les taxis par un compagnon du voyage, puis par des allers-retours maison internat seul.